

L'associatif, une perfusion bientôt vide ?

Riche de son réseau associatif, la Belgique a tout intérêt à le protéger et à le renforcer. Mais paradoxalement, ce tissu social et culturel ne sert-il pas aussi de paravent aux mécanismes qui engendrent des inégalités ?

Dans une récente publication de la revue *Contrastes*, les Équipes populaires rappelaient l'importance du « *fait associatif* » dans un cadre démocratique. En effet, on peut se réjouir qu'il soit possible, « *en toute liberté, de s'associer pour réaliser un projet, défendre une valeur ou des personnes, promouvoir des pratiques, soigner des gens, transformer le monde...*¹ »

Cependant, dans ce secteur comme ailleurs, tout n'est pas rose pour autant. Sans avoir l'ambition d'être exhaustive, la présente analyse s'emploie à discerner certains paradoxes d'un secteur tiraillé entre sa raison d'être et sa propre survie.

Un couvercle sur la marmite ?

En 2011, l'asbl *La Rochelle* située à Roux organisait un colloque sur le thème, un brin provocateur : « *L'associatif, soins palliatifs de la société capitaliste* ».

« *Soins palliatifs ?* » interrogeait une analyse² écrite dans la foulée de cet événement. « *On pourrait même parler d'acharnement thérapeutique, dans la mesure où le travail des associations rend un peu moins insupportables les injustices du système, lui permettant peut-être ainsi de durer encore un peu...* »

Il ressortait évidemment que, tant sur le terrain qu'au niveau politique, les associations jouent un rôle « *non seulement pour réparer les dégâts engendrés par le capitalisme débridé que nous connaissons, mais aussi pour participer à la construction de la société de demain* ».

¹ Guillaume Lohest, « Un révélateur d'humanité », dans *Contrastes*, n° 231, novembre-décembre 2025.

² Action Vivre Ensemble, *L'associatif, soins palliatifs de la société capitaliste ?*, 2011.

Avec le recul des années, le titre de ce colloque apparaît plus subtil et plus cynique que jamais, car il ne présentait pas seulement des associations au chevet des *victimes* de la pauvreté et des inégalités... Non, il questionnait aussi l'importance du secteur associatif comme *condition de survie* d'un régime économique intrinsèquement inégalitaire.

Et en effet, sans associations pour entendre les plus vulnérables et panser les plaies des plus précarisés, sans hébergements de nuit pour les personnes à la rue, sans aide alimentaire, sans centres d'insertion socioprofessionnelle... la colère prendrait peut-être le dessus sur une certaine passivité, voire sur l'adhésion de beaucoup au système de valeurs qui s'est imposé (meritocratie, justification de l'accumulation par la théorie du ruissellement...) et menacerait sans doute la cohésion sociale. Avec, qui sait, un élan de révolte à la clé ?

Pour vérifier cette hypothèse, on entend parfois proposer que l'ensemble des associations se mettent simultanément en grève, pour voir ce qui se passerait... Aussitôt, l'idée s'éteint sous prétexte que ce n'est pas décemment envisageable, car l'urgence n'attend pas et les « bénéficiaires » seraient les principales victimes d'une telle opération, bien plus que les privilégiés.

Si l'on admet néanmoins que l'associatif fait office de couvercle, empêchant l'eau bouillante de déborder hors de la marmite, faudrait-il donc... tuer l'associatif pour vaincre le capitalisme ?

Le suspens ne sera pas long : à cette question, purement rhétorique, la réponse est évidemment « non », car le rôle de l'associatif ne se limite pas à cette dimension.

De l'irrigation à la perfusion au compte-goutte

L'associatif fait partie de la démocratie – entendue bien au-delà du seul système électoral mais bien comme un écosystème propice à la préservation et à la pleine expression des droits fondamentaux. Un écosystème sans cesse à revivifier, à entretenir avec soin. Pour rester dans les métaphores médicales, une fonction essentielle du secteur associatif – singulièrement de l'éducation permanente – est d'assurer l'oxygénation du corps démocratique.

Mais, ironie du sort, près de quinze ans après le colloque évoqué ci-dessus, c'est ce système associatif/palliatif qui est lui-même en manque d'oxygène !

Explosion des besoins de première ligne, énergie démesurée consacrée à l'aide d'urgence, recherche épuisante de financements, bureaucratisation due aux contraintes administratives, lassitude des travailleuses et travailleurs, bénévoles sursollicités, fatigue des donateurs et donatrices... À tout cela s'ajoutent aujourd'hui des mesures envisagées à différents niveaux de pouvoirs pour corseter la liberté associative et filtrer de plus en plus les financements qui l'irriguent. Ceux-ci pourraient bientôt ne ressembler qu'à des injections au compte-goutte par un sinistre baxter dans les artères d'un malade desséché par la fièvre. À terme, l'associatif, appelé à prendre soin des laissés-pour compte, risque lui-même de suffoquer.

Ce scénario dystopique n'est heureusement pas (encore ?) d'actualité. Le secteur associatif reste robuste. En Belgique francophone, il est même particulièrement dynamique. Même sur le plan comptable, « *si on fait la balance entre ce qu'on amène comme cohésion sociale, capacité citoyenne, renforcement de services à la population... nous sommes plutôt un investissement qu'un coût* », explique Geoffroy Carly³, directeur des CEMÉA⁴.

Imparfait mais indispensable

Le secteur associatif n'est pas exempt de travers pour autant. Certains signaux, dès aujourd'hui, ont de quoi interpeler (ils ne sont pas forcément négatifs mais à tout le moins préoccupants). Sans développer⁵, citons-en quatre :

- Nommer les personnes des « bénéficiaires », des « publics » ou des « usagers », instituant de ce fait une distance hiérarchique entre la main qui donne et celle qui reçoit.
- Intégrer sans recul critique le cadre de pensée fixé par les bailleurs de fonds.
- Mettre les philanthropes sur un piédestal (voir encadré).
- Perdre de vue l'horizon parce qu'on a le nez dans le guidon (entendez, la gestion de l'urgence).

La philanthropie : gilet de sauvetage ou filet de pêche ?

³ Interviewé par Adrienne Demaret, « Les associations servent à ce que le monde ne se détruisse pas », dans *Contrastes*, n° 231, novembre-décembre 2025.

⁴ Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.

⁵ Voir notamment : Action Vivre Ensemble, *Bénéficiaire ou partenaire ? Vers une autre conception de la solidarité*, 2019 ; Justine Contor, *Chorégraphies néolibérales. La disciplinarisation des ONG de développement belges*, 2020.

La difficulté à obtenir des subsides publics incite les organisations à faire appel à la générosité du grand-public ou à se tourner vers des fondations philanthropiques. Cela vaut tant dans le domaine social que culturel ou même environnemental.

Or, la philanthropie est rarement désintéressée. De plus, dépendre de financements privés, c'est se lier d'une certaine façon aux conditions qui permettent l'accumulation de richesse entre les mains des donateurs et donatrices... et limiter par conséquent la possibilité de remettre en cause l'origine de cette richesse. C'est aussi leur accorder une influence sur l'affectation des dons, un privilège de plus dans l'escarcelle de celles et ceux qui sont déjà les mieux nantis.

En poussant la logique un peu plus loin, les organisations qui bénéficient de la « prodigalité » des philanthropes pourraient en venir à justifier voire à défendre le système qui engendre l'accumulation de richesse, au lieu de revendiquer une redistribution en amont.⁶

Par ailleurs, abreuvés par la société de consommation, mis en concurrence perpétuelle par les inégalités et les discriminations, beaucoup de gens n'ont plus l'énergie, les dispositions d'esprit, l'attention nécessaire ou la culture politique suffisante à consacrer à la recherche du bien commun. C'est pourquoi le secteur associatif doit agir comme un stimulant – ce qui n'est pas évident quand on est sans cesse focalisé sur l'urgence.

Pour faire société, les gens ont besoin de lieux pour se rassembler, ce qui, en soi, participe d'une gestion de la cité qui vise non pas l'isolement ou le chacun-pour-soi mais bien la cohésion sociale et le vivre-ensemble. À plus forte raison à l'ère du tout-numérique et des réseaux sociaux, car se réunir « en présentiel » dans le cadre d'une association est en soi une démarche significative... et intrinsèquement politique.

Vers l'horizon

Bien qu'il manque de financements, le secteur associatif belge a encore de beaux jours devant lui. Faut-il s'en réjouir ? Si son rôle se limite à porter secours aux plus vulnérables, on saluera évidemment son action, tout en déplorant qu'elle soit nécessaire.

⁶ Centre de formation Cardijn, *Au pays des capitalistes, les philanthropes sont rois*, 2023.

Pour que le secteur associatif puisse davantage consacrer son énergie à la respiration démocratique de la société, il ne peut se limiter à poser un emplâtre sur une jambe de bois.

Mais toutes les solidarités collectives ne sont pas forcément de son ressort. Nous avons besoin, entre autres, d'une sécurité sociale plus étendue et plus solide, de services publics nombreux et accessibles, et d'un système suffisamment redistributif pour ne laisser personne de côté.

Dès lors, plutôt que sa disparition (qui nous condamnerait à une forme de totalitarisme), on pourrait souhaiter que le secteur associatif devienne à l'avenir, plus encore qu'aujourd'hui, cet espace où se tissent des liens et qui favorise l'expression de soi autant que l'action collective. En gardant à l'esprit que l'horizon, ce n'est pas seulement la solidarité (heureusement encore très présente) mais aussi la justice sociale.

Renato Pinto, janvier 2026.

~Analyse publiée par Les Equipes Populaires en janvier 2026 ~